

A côté de l'évaluation numérique de la population, le rapport de M. le préfet présente quelques aperçus sur les conditions hygiéniques dans les-quelles elle se trouve placée. C'est surtout dans les travaux des conseils de révision et dans leurs résultats que l'on peut puiser quelques données à cet égard. On a observé que la taille moyenne des jeunes gens portés sur la liste du contingent, bien qu'elle subisse quelques variations, revient cependant d'une manière périodique à peu près aux mêmes limites. Son chiffre le plus bas est de 1 mètre 657 millimètres et demi, moyenne de la classe de 1831, et son chiffre le plus haut est de 1 mètre 663 millimètres, moyenne de 1832. Dans une période de dix ans, on ne compte que quarante jeunes gens dont la taille ait dépassé cinq pieds sept pouces, et l'on en compte 1,644 au-dessous de cinq pieds.

Le conseil général a enfin émis le vœu que le gouvernement obtiut de la compagnie du chemin de Saint-Etienne, en échange d'un emprunt ou de toute autre mesure qu'il jugerait utile, les perfectionnements que l'expérience a fait reconnaître nécessaires dans le chemin de fer, sauf à modifier, s'il y a lieu, les clauses du cahier des charges.

— Le conseil général s'est prononcé *contre la publicité des séances.*

**PROJET D'UNE MACHINE PROPRE A DONNER DE PROMPTS SECOURS
DANS LES INCENDIES**

On se rappelle que le 24 juin 1837, le corps des pompiers s'est livré, sous le Grand-Théâtre, à des expériences pour divers cas d'incendie. Ces expériences consistent dans l'application d'un procédé, à l'aide duquel un homme pourrait, dans un moment critique, se jeter au milieu des flammes sans exposer sa vie aux atteintes du feu.

En 1791, une semblable machine avait été proposée dans le club central des Jacobins (1), établi à Lyon sous le nom de *Société populaire des Amis de la constitution*. Voici le rapport qui en fut fait dans la séance du 27 février 1791 (l'an II de la liberté française) :

Le génie qui invente les arts, ou qui les perfectionne obtient des droits à la reconnaissance de la patrie : il la mérite davantage, lorsqu'il s'occupe du

(1) N° 15 de leur journal.